



Déclaration préalable FSU
Comité Social d'Administration Spécial Départemental
09 septembre 2024



Ce CSA départemental se tient dans un contexte politique particulier avec une ministre de l'Éducation Nationale démissionnaire depuis les législatives de juillet et des textes qui s'appliquent comme si rien ne s'était passé. À ce petit jeu là, l'ex-majorité présidentielle se voit décerner sans aucune contestation la médaille d'or du déni démocratique. Le discours de rentrée (ou discours de sortie de la ministre démissionnaire ?) comme la mise en place des groupes de niveaux si chers à Gabriel Attal ou les groupes de besoins si chers à Mme Belloubet montrent que le résultat reste le même : conditions d'enseignement dégradées pour les personnels, tri des élèves et assignation sociale. Grâce à son enquête de rentrée le SNES-FSU peut affirmer que dans 56 % des collèges et lycées il manque au moins un ou une professeur·e. Madame la Directrice des Services Académiques, qu'en est-il des chiffres dans les collèges vosgiens ? Tous les postes sont-ils pourvus ? Dans les CIO des Vosges il manquait des personnels à Épinal, Neufchâteau et Saint Dié. Il faut croire qu'une fois encore, l'institution n'était pas prête. Où en sont les personnels manquants dans les CIO à cette heure ? Il s'agissait en plus d'absences prévisibles pour le CIO d'Épinal par exemple ! Ce manque de personnels devient récurrent depuis des années puisque nos professions, nos salaires et nos conditions de travail n'attirent plus, des constats sans cesse répétés par les acteurs de terrain.

Pour créer une diversion le gouvernement macroniste annonce à chaque rentrée des mesures qui ne répondent pas aux préoccupations principales des personnels : interdiction du port de l'abaya l'an dernier, pause numérique cette année, uniformes à l'école... comme si le fait de porter un uniforme allait aider l'élève à progresser ! Cette vieille idée réactionnaire, qui n'est là que pour flatter la frange de l'électorat la plus conservatrice, se voit pourtant financée ça et là. Comme le SNU, comme le pacte enseignant, ces mesures en rupture avec les missions émancipatrices de l'École auxquelles la FSU ne cessera de redire son attachement ont pourtant un coût. Pourquoi, si ce n'est par une hostilité de moins en moins voilée aux services publics et donc aux biens communs, l'argent est-il « magique » lorsqu'il ne finance pas un service public d'éducation de qualité ?

En cette rentrée 2024, le SNEP-FSU souhaite alerter sur plusieurs problématiques qui pèsent lourdement sur les Associations Sportives (AS) et le fonctionnement de l'UNSS. Les augmentations budgétaires imposées, notamment en matière de cotisations et d'affiliation, risquent de peser sur les AS, menaçant la participation des élèves. De plus, le vote du nouveau règlement, avec la modification des catégories d'âge, pourrait entraîner une baisse du nombre de licenciés, tout en augmentant les risques d'accidents liés à la mixité obligatoire et aux écarts de gabarits entre élèves. Ces changements alourdissent également la responsabilité des professeurs d'EPS, confrontés à des choix de plus en plus importants pour l'intégrité physique des élèves. Nous alertons Madame la DASEN sur le risque que certains EPLE, déjà en difficulté, ne puissent plus s'affilier à l'UNSS, ce qui priverait de nombreux élèves d'un accès équitable aux activités sportives indispensables à leur développement et aux valeurs éducatives portées par l'UNSS.

Pour le premier degré, la FSU-SNEP88 tient à rappeler ici son incompréhension au sujet des délais de réponse pour tous nos collègues ayant fait des demandes de révision d'affectation. Quelle que soit la réponse apportée à ces demandes légitimes, il est impératif que les collègues

connaissent la réponse positive ou négative avant de partir en congés d'été. Parmi eux, se trouvent des collègues ayant un poste qui ne correspond à aucun vœu formulé, précis ou MOB. Pour la FSU-SNUipp88, il suffisait, par respect des règles du mouvement, d'accepter leur recours et de les faire participer à la phase d'ajustement. Ces collègues ne reçoivent même pas un message pour leur dire que la réponse est différée après les congés estivaux. Cette façon de faire contribue fortement à développer l'incompréhension et la défiance des agents face à leur administration.

Par ailleurs, les collègues se questionnent : Est-ce normal que « chaque équipe pédagogique doive s'organiser pour venir chercher les livrets d'évaluation » ? Les collègues sont-ils dédommagés pour les km parcourus ? Des missions deviennent-t-elles obligatoires, bien que les collègues n'aient pas reçu d'ordre de mission ? Devons-nous attendre pour se poser une question importante : si un accident devait survenir, qui serait tenu responsable ?

Il est anormal que des personnels soient contraints de se déplacer, hors temps de travail, sans ordre de mission pour récupérer les évaluations nationales.

La FSU-SNUipp88 tient enfin, à vous remercier, Madame la Dasen d'avoir fermé une quarantaine de postes, car effectivement, cela a « grandement facilité » la gestion des effectifs. Grâce à cette mesure, les effectifs par classe augmentent, le bien-être au travail des collègues diminue. Les conditions de travail et d'apprentissage se dégradent, en atteste l'augmentation des signalement au RSST , et vous n'avez plus qu'à recruter 15 contractuels pour pallier les besoins actuels.

Quelle rentrée réussie !